

EDITO



Le lien entre santé et environnement est devenu une préoccupation majeure des citoyens de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont en effet de plus en plus soucieux de leur bien-être et de leur santé, conscients que la qualité de leur environnement joue un rôle primordial, ils attendent des politiques publiques des actions concrètes de réduction des risques sanitaires de l'environnement sur la santé.

Avec le Préfet de région, nous avons décidé de réaffirmer l'importance que nous accordons à ces enjeux en nous engageant pour le troisième Plan Régional Santé Environnement. Il est inscrit dans le « Plan climat : une Cop d'avance ! » adopté par la Région en Assemblée plénière le 15 décembre 2017, et plus spécifiquement dans son axe 5 « Le bien vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Actualisation d'une enquête qui avait été réalisée pour la première fois en 2007, le Baromètre santé environnement 2017 constitue un outil du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement. La Région et l'Agence Régionale de Santé ont commandité cette enquête à l'Observatoire Régional de la Santé afin de mieux connaître les préoccupations de la population et leurs évolutions, et ajuster les orientations du Plan Régional Santé Environnement.

Ce nouveau Baromètre santé environnement guidera le choix des priorités et des types d'actions à mettre en place en région et à inscrire dans le troisième Plan Régional Santé Environnement. Il fournira également des éléments concrets pour être plus efficaces dans nos politiques publiques. La prévention des comportements impactant l'environnement et ayant une incidence sur la santé doit prendre en compte les enjeux liés au changement climatique. Cela nécessite d'opérer dès à présent des transformations majeures dans plusieurs secteurs de la société, tels que l'habitat, l'agriculture ou les transports. Il convient donc de mobiliser l'ensemble des politiques publiques et plus particulièrement les politiques d'éducation et de formation au regard des enjeux liés à la santé et à l'environnement des générations futures.

En cohérence avec l'ambition du troisième Plan Régional Santé Environnement d'être au plus près des territoires, le Baromètre santé environnement est complémentaire du Tableau de bord santé environnement, réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé en 2016. Cet outil propose un set de 90 indicateurs en santé environnement mis à la disposition des acteurs locaux : collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, associations de patients et de malades, services de l'Etat...

Nous souhaitons que le Baromètre santé environnement 2017 et le Tableau de bord santé environnement 2016 constituent des outils privilégiés pour répondre aux enjeux de santé de demain en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Renaud MUSELIER

Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen

Claude D'HARCOURT

Le Directeur Général de l'Agence Régionale
de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

